



AVANT



© Agence Paysages

1/ Avant la création du giratoire à l'emplacement du carrefour à feux tricolores, la RN94 se résumait à un linéaire d'enrobé, bordé d'espaces publics peu qualifiés sur le plan paysager, qui plus est sans espaces sécurisés pour les déplacements doux. 2/ Moderne et sur-mesure, l'abri-voyageurs est fermé sur trois côtés pour protéger les voyageurs des contraintes climatiques. Un système de ferrure et de piètement métallique maintient la structure à une distance d'environ 20 cm du sol. Un dallage clair en béton préfabriqué démarque leur emprise au sol.

Chorges : une nouvelle traversée pour une ville apaisée

Axe routier d'importance, la RN94, qui traverse la ville de Chorges (05), renaît en un boulevard urbain, dont les matériaux de composition et les essences locales qui le peuplent, l'ouvrent à son environnement. Avec cet aménagement, sobre et fonctionnel, la commune vit à nouveau.

Chorges, la cité d'eau. Baignée au Sud-Est sur plusieurs kilomètres par le lac de Serre-Ponçon, point de convergence de nombreux torrents et rivières, et dominée au Nord par le Mont Piolit et le Pic de Chabrières, la commune s'inscrit dans un cadre de nature exceptionnel. Un charme visible jusque dans l'espace public, où l'authenticité des vieilles pierres, héritées d'une histoire tumultueuse faite de conflits (Chorges est l'axe principal

de passage vers les Alpes !), confère un cachet unique aux ruelles, aux fontaines et aux placettes. Mais cela n'a pas toujours été le cas, plus précisément en entrée de ville, côté Ouest. Reliant Gap à Embrun, la RN94 déroulait une bande d'enrobé jusqu'aux confins de la ville, avec un carrefour à feux tricolores très encombré et sans valeur esthétique à proprement parler. En toute objectivité, cet axe routier se résumait à un revêtement vieillissant, de minces trottoirs et des accotements que les cyclistes n'osaient jamais emprunter, faute d'aménagement fonctionnel. Chorges était devenu, en partie, impraticable, au point d'être qualifié de 'village-traversant'. D'où l'inscription du projet de giratoire en 2009 dans le PDMI (Plan de Modernisation et de Développement des Infrastructures). Malheureusement la fin de l'écotaxe, censée financer le projet est arrivée ! Ce n'est donc qu'à partir de 2013 que l'opération se concrétise grâce à l'inscription des crédits budgétaires auprès de partenaires financiers que sont l'Etat et la Région PACA. Les différents acteurs initiaux du projet sont à nouveau réunis : la DIRMED (Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée), en tant que ges-

tionnaire de la voie RN94, chargée des travaux de création du giratoire, et le maître d'œuvre Agence Paysages pour tout ce qui est aménagements des espaces publics attenants au giratoire pour le compte de la Commune. "Les deux opérations de travaux se sont déroulées en calendrier décalé. Deux contraintes supplémentaires se sont ainsi ajoutées : d'une part, on a dû se greffer sur l'aménagement du giratoire déjà réalisé et réadapter la nouvelle conception, et, d'autre part, s'inscrire dans un budget travaux revu à la baisse" indique Fabrice Pellegrino, l'un des paysagistes en charge du projet. "Un soin particulier a été apporté à la cohérence des espaces publics, leur connexion visuelle et fonctionnelle. Modifier la perception visuelle de l'entrée de ville de Chorges, jusque-là très dégradée, était l'objectif" poursuit-il.

Des essences régionales

A l'emplacement du carrefour à feux tricolores, la DIRMED a aménagé un giratoire, fluidifiant ainsi les circulations jusqu'au niveau de la gare. Avec pour seuls matériaux, de l'enrobé noir, sur chaussée, trottoirs, bandes cyclables, et des bordures

FICHE TECHNIQUE

- **Maître d'ouvrage** : Ville de Chorges
- **Maître d'œuvre** : Agence Paysages, Agence Planisphère (BET, vrd)
- **Entreprises** : Routiere Du Midi (Lot Démolitions/Terrassement/Revêtements/Réseaux secs et humides/Eclairage/Mobiliers) Amexbois, Instal'Ex (lot Ouvrages bois) Jardiver Technic (lot plantations)
- **Pépinières** : Guillot Bourne (arbres de tige, arbustes et cépées); Cholat (vivaces et couvre-sol); Phytosem (prairie)
- **Fournisseurs mobilier urbain** : Aréa et Concepturbain (potelets)
- **Coût** : 580 000 HT



3/ Aménagement d'un espace 'intimiste', facilitant la détente, le repos et la convivialité grâce à l'attention particulière portée au choix de la végétation, aux caractéristiques endémiques, et du mobilier de haute qualité. 4/ Bordés de massifs couverts de vivaces (ici en cours de développement) et d'arbres en cépées, les accès piétons en enrobé grenailé permettent désormais de cheminer librement en direction de la gare (à droite), des abris voyageurs (au fond, à gauche), du centre-bourg historique...

en béton préfabriqué pour délimiter les différents axes. Sur la base de ce traitement, visant à offrir une meilleure cohabitation entre les usages existants et nouveaux, les paysagistes se sont attachés à révéler de nouvelles perspectives paysagères en trouvant le ton juste, sans perturber l'équilibre de l'espace public. Tout d'abord, les vénérables platanes existants au nord, amorçant l'entrée de ville, ont été conservés et complétés ponctuellement par la plantation de nouveaux sujets. De nouveaux alignements ont également été créés au sud (chênes chevelus, érables de force 20/25... choisis minutieusement en pépinières).

Un nouvel espace convivial à partager, sous forme de parvis, a été créé devant la gare. Des zones de plantation géométriques, suivant parfaitement les courbes des voies de circulation, ont été aménagées selon un profil 'à plat' ou légèrement surélevé. Des massifs de vivaces (sauges des bois, campanules, sanguisorbes...) sont dorénavant entrecoupés d'enrobé grenailé. Quelques arbres tiges et en cépées (bouleaux, aulnes, merisiers...) se partagent ainsi l'espace. "Les essences sélectionnées sont celles que l'on peut voir dans la nature environnante. D'un point de vue agronomique, elles sont parfaitement adaptées aux contraintes pédo-climatiques locales, un bon point pour assurer leur reprise et les investissements engagés" précise le paysagiste.

Des abris sur mesure

Le choix du mobilier urbain se veut tout aussi sobre, mais chic. A l'image des bancs signés Aréa, mariant subtilement le bois et

l'acier, les potelets 'design', coiffés d'inox, suffisent aussi à rendre les circulations lisibles. Question éclairage, des mâts à led de 4 à 6,7 m de haut et des bornes ont été installés. Mais là où l'aménagement se démarque, c'est au niveau des abris-voyageurs (6 x 2 x 2,55 m), spécialement dessinés par les paysagistes et réalisés par la société Amexbois. Techniquement, chaque abri se compose de madriers bois en claire-voie et d'un bardage en HPL à l'intérieur. "Selon les prescriptions du bureau de contrôle, les madriers ne reposent pas directement sur le sol. Un système de ferrure et de piètement métallique maintient la structure à une distance d'environ 20 cm du sol" précise le paysagiste. "Les abris sont cloisonnés sur 3 côtés pour protéger les voyageurs

des contraintes climatiques (pluie, neige, vent). Un dallage clair en béton préfabriqué démarque leur emprise au sol". Sur le même principe de conception, un abri vélo, un RIS (Relais Info Service) ainsi qu'un garde-corps ont été créés à proximité de la gare. Une rampe PMR permet de rattraper la déclivité du projet initié par la DIRMED.

La réalisation de ces aménagements par la commune incite les voyageurs à s'arrêter pour visiter la vieille ville, utiliser une aire de covoiturage récemment aménagée et profiter d'une nature urbaine retrouvée...

 Voir plus de photos ?
www.cahiersdufleurissement.com

3 QUESTIONS À... Christian Durand, maire de Chorges



• Quels étaient les objectifs du projet ?

Il était d'abord question de fluidifier et sécuriser la RN94, empruntée chaque jour par près de 20 000 véhicules. Nous voulions aussi renforcer l'attractivité de la commune, rendre possible de nouveaux usages, notamment pour les deux roues.

• En quoi le volet paysager justifie-t-il des investissements alors que l'aménagement de départ était fonctionnel ?

L'aménagement de la DIRMED était certes fonctionnel, mais exclusivement routier. Il s'arrêtait aux bordures des trottoirs, pas au-delà ! Côté esthétique, il y avait mieux. Or, une entrée de ville

doit être belle, attractive... pour donner envie de s'arrêter, donner une image positive et tout simplement proposer un cadre de vie agréable. Il en va du dynamisme de la commune. Nous voulions que les passants et les habitants disent 'il y fait bon vivre'... La sécurité routière est essentielle, le paysage aussi.

• Le projet a-t-il tenu ses promesses ?

Absolument. La nationale s'est transformée en véritable boulevard urbain, avec des végétaux, du mobilier de qualité, une douce lumière la nuit venue, un gabarit bien dimensionné... Chorges a retrouvé une entrée de ville digne de ce nom.